

Politique de sécurité de l'information

Énoncé de la politique

L'ensemble des transformations politiques, sociales, économiques et sanitaires a favorisé l'engagement vers un vrai débat sociétal sur les nouvelles approches de renforcement du système de santé afin d'assurer un accès à des soins de qualité, plus équitables, plus efficaces et plus pérennes. Ainsi que le développement rapide de l'usage des technologies de l'information dans le domaine de la santé s'accompagne d'un accroissement significatif des menaces et des risques d'atteinte aux informations conservées sous forme électronique.

Face à ces risques, l'INEAS élabore une **politique de sécurité de l'information**, en concertation avec l'ensemble des acteurs partie prenante, afin de fixer le cadre de la sécurisation de l'information de santé.

La politique de la sécurité vise donc à assurer la **solidité** et la **pérennité** de notre système d'information. Dans ce cadre, l'INEAS s'engage à mettre en œuvre une politique ambitieuse visant à assurer la continuité de ses activités, limiter les incidents de sécurité et agir contre les menaces.

Ces menaces, dont la nature est en constante évolution comprennent entre autres : le manque de confidentialité, la fraude et les délits liés à l'usage détourné de l'information.

La présente politique est fondée sur un **système de management de la sécurité de l'information (SMSI)** et suit une démarche d'amélioration continue afin d'**évaluer**, de **maîtriser** et de gérer les **risques** de sécurité de l'information.

Nos Objectifs

La politique de sécurité de l'information vise à assurer:

- La confidentialité de l'information,
- L'intégrité de l'information,
- La disponibilité de l'information,
- La traçabilité,
- La protection des données clients,
- Le respect des exigences légales et réglementaires.

Elements clés, dans la réalisation de sa mission et des objectifs business.

L'atteinte de ces objectifs passe par :

- Le respect de la présente politique à tous les niveaux,
- La maîtrise des risques et des aspects sécuritaires liés à nos activités,
- L'analyse de nos dysfonctionnements et des remontées de nos **parties intéressées** ainsi que la prise en charge efficace des plans y afférents.

Pour ce faire, nous prenons toutes les dispositions nécessaires pour améliorer en permanence notre système de management de la sécurité de l'information en conformité avec la norme ISO 27001.

Domaine D'application

La politique de sécurité de l'information s'applique à toute personne ou organisme en relation avec l'INEAS.

Nos engagements

Pour la réussite de cette politique de sécurité de l'information, je m'engage personnellement avec le comité de direction à faire appliquer la présente politique et à allouer les ressources nécessaires.

Pour ce faire, je nomme **Mr Sami Tazarki** responsable sécurité (RSSI). Il est chargé avec le soutien de l'ensemble des acteurs de :

- S'assurer de la conformité du SMSI,
- S'assurer de sa mise en œuvre et de son application,
- Traduire les réclamations des parties intéressées en exigences internes,
- Rendre compte régulièrement à la direction générale du fonctionnement

La sécurité est l'affaire à tous.



Le Directeur Général de l'INEAS

Le Directeur Général
Instance Nationale de l'Évaluation
et de l'Accréditation en Santé
Signé : Pr. Chokri Hamouda